



CONSEIL MUNICIPAL DU  
MERCREDI 5 OCTOBRE 2022

Liste des délibérations  
examinées par le Conseil Municipal

DECISIONS

N°22-5-1. Prises en vertu de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales	<i>Délibération adoptée à l'unanimité des présents et des représentés</i>
--	---

URBANISME

N°22-5-2. Acquisition de la parcelle AN 22 sise 11 avenue Charles de Gaulle	<i>Délibération adoptée à l'unanimité des présents et des représentés</i>
---	---

FINANCES

N°22-5-3. Dissolution du budget annexe de prestations de service assainissement	<i>Délibération adoptée à l'unanimité des présents et des représentés</i>
N°22-5-4. Mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M 57 au 1er janvier 2023	<i>Délibération adoptée à l'unanimité des présents et des représentés</i>
N°22-5-5. Admission en non-valeur et créances éteintes – Budget Principal de la Ville	<i>Délibération adoptée à l'unanimité des présents et des représentés</i>
N°22-5-6. Avance remboursable du Budget Principal au Budget Annexe Cœur de Ville	<i>Délibération adoptée à l'unanimité des présents et des représentés</i>

N°22-5-7. Décision modificative n°2 – Budget Principal de la Ville 2022	<i>Délibération adoptée à l'unanimité des présents et des représentés</i>
N°22-5-8. Décision modificative n°1 – Budget Annexe Cœur de Ville 2022	<i>Délibération adoptée à l'unanimité des présents et des représentés</i>
N°22-5-9. Provisions pour dépréciation de créances – Budget Principal de la Ville	<i>Délibération adoptée à l'unanimité des présents et des représentés</i>

#### ENFANCE – JEUNESSE – SPORTS

N°22-5-10. Participation de la ville au Téléthon	<i>Délibération adoptée à l'unanimité des présents et des représentés</i>
N°22-5-11. Convention de mise à disposition du bus de la ville à la commune de Port-Marly	<i>Délibération adoptée à l'unanimité des présents et des représentés</i>
N°22-5-12. Subventions aux coopératives des écoles publiques du Pecq	<i>Délibération adoptée à l'unanimité des présents et des représentés</i>

#### SERVICES TECHNIQUES

N°22-5-13. Avenant n°1 de prolongation au marché de travaux d'aménagements urbains, de voiries et d'assainissement – Lot n°1 : Travaux d'aménagements urbains, de voirie et travaux d'assainissement liés aux propriétés communales	<i>Délibération adoptée à l'unanimité des présents et des représentés</i>
N°22-5-14. Marché de fourniture de carburant par cartes accréditives pour les véhicules du groupement de commande formé par la Commune du Pecq et le SIMAD.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité des présents et des représentés</i>
N°22-5-15. Convention relative à une autorisation d'usage pour la plantation et l'entretien d'arbres	<i>Délibération adoptée à l'unanimité des présents et des représentés</i>

N°22-5-16. Dépôt de demande de permis de construire pour la réhabilitation de la salle de spectacle « Le Quai 3 »	<i>Délibération adoptée à l'unanimité des présents et des représentés</i>
N°22-5-17. Dépôt de demande de déclaration préalable pour la mise en place d'une clôture – Crèche La Fontaine	<i>Délibération adoptée à l'unanimité des présents et des représentés</i>

QUESTIONS DIVERSES

Le Pecq, le 7 octobre 2022



Le Maire,

Laurence BERNARD